

Les Communs en Afrique Noire

Après quatre décennies d'indépendance, la physionomie matérielle et spirituelle de l'Afrique noire se caractérise par le recul de la démocratie (Togo, Burkina Faso, Zimbabwe, etc.), la prépondérance des guerres de factions armées (Burundi, République Démocratique du Congo, Côte d'Ivoire, etc.) et l'implosion généralisée des structures de santé, d'éducation et de transport. Les sociétés locales sont également marquées par des rivalités foncières et de récurrentes disputes de parcelles d'autorité. Enfin la régression du niveau social est de partout visible d'un pays à l'autre. Et le continent africain est une des régions les plus marginales dans le monde aujourd'hui. La crise de longue durée des sociétés et des Etats appelle un questionnement radical au sujet de notre africanité. Comment en est-on arrivé là ? Comment analyser la situation actuelle et quelles solutions de sortie sont envisageables ?

Ce texte veut contribuer à construire un regard visant un changement de l'état actuel des choses. Une telle perspective est paradigmatique. Or pour changer une situation donnée, il faut énoncer des concepts opératoires et entreprendre des stratégies permettant d'inverser la donne que l'on récuse. Certes, nous n'avons pas les moyens d'une telle ambition. Cependant, à défaut de prise directe sur les réalités africaines disparates, notre texte se veut être une contribution analytique. Aussi, nous écarterons de nos propos l'approche normative, et nous caractériserons les faits. La relecture que nous proposons de l'Afrique contemporaine affirme comme urgent et prioritaire, le besoin d'un autre mode de construction de la sphère publique, qui permette de poursuivre sans opposer le bien des communautés et des particuliers et éviter les menaces d'implosion sociale.

Auparavant, nous chercherons à comprendre le procès historique de la subordination du continent noir. En effet les sociétés concessionnaires et les fées de la Coloniale (anglaise, française, portugaise, etc.) ont créé des sphères conventionnelles régionales, nationales et locales en Afrique noire au XIX^e siècle. Les structures de commodité induites ad intra, par la raison du plus fort, supplantent les sociabilités autochtones, tant elles sont par trop souvent aux prises avec l'organisation et la finalité des biens d'intérêt collectif. Les institutionnalisations promues par les colonisateurs sont des procès acculturatifs qui instaurent des sociétés africaines modernes à géométrie variable.

La naissance de l'économie capitaliste au XVI^e siècle propulse des natifs occidentaux à chercher leur bonheur en Afrique noire. Avant 1850, environ 15% seulement des côtes africaines sont touchées par la présence européenne. Toutefois, au fil des ans, nombre de squatters itinérants se comportent en fervents prosélytes et manifestent leur engouement prononcé pour la prise des utilités. L'infiltration des pays côtiers se transforme bien

vite en pénétration du Hinterland, puis en invasion. De 1880 à 1950, en passant par l'entre-deux-guerres, 80% des terres et des terroirs des ethnies locales sont occupés. L'Espagne, le Portugal, la Belgique, la Grande Bretagne, la France et l'Allemagne entreprennent leur découpage de l'Afrique sub-saharienne en territoires coloniaux et y érigent des pouvoirs ordinaires. Les structurations de l'espace local en sphères publiques ne permettent guère de consolider les groupes en présence. Elles favorisent davantage les mécaniques de la subordination. Aussi le problème majeur de l'Afrique contemporaine au sud du Sahara est-il sans doute le déficit de la construction d'espaces publics viables. Les occupants sont particulièrement violents. Ils recourent à divers moyens humiliants et dégradants pour venir à bout des populations assiégées : rafles nocturnes, expéditions punitives et incendies de marchés... sont leurs pratiques courantes, lesquelles entament la personnalité et le génie des autochtones assujettis.

L'année 1960 marqua le printemps d'Afrique ! Ce beau temps débuta au lendemain de la Seconde guerre mondiale, par suite de l'affaiblissement des pays occidentaux. La plupart des pays africains soumis accèdent à l'indépendance. En Asie, tous les anciens pays subordonnés se sont libérés dès 1950, soit cinq années seulement après 1945. En Afrique, les leaders se sont empressés lentement. Pendant quinze ans, de 1945 à 1960, les colonisateurs ont eu le temps d'infiltrer à nouveau les forces vives et de manipuler la nouvelle Afrique qui sera postcoloniale, c'est-à-dire taillée sur le bon vouloir des instances coloniales. Les Etats nouvellement affranchis créent l'Organisation de l'unité africaine (OUA) et professent l'intangibilité des frontières coloniales. Cette doctrine constitue le malheur de l'Afrique, car les terres, les terroirs et les territoires sont des constructions historiques, donc dynamiques et susceptibles d'évolution. La trappe territoriale ou l'Etat container servent de justificatif aux politiques impériales de certains pays comme la France qui parlent de l'Afrique en termes de zones d'influence ou "domaines réservés". Chaque entité stato-nationale ainsi gelée clame sa territorialité, sa souveraineté et sa légitimité – attributs weberiens de l'Etat – sur les entités spatiales de leur domination. Les officiels revendiquent la mise en œuvre du Développement. Mais quel développement ?

En 1980, les pays africains élaborent leur Plan d'Action de Lagos (PAL), pour sortir les pays des impasses territorialisées et poursuivre des intérêts collectifs et globaux, qui assument les intérêts des populations locales. Une année plus tard, les institutions de BrettonWoods, la Banque mondiale (BM) et le Fonds monétaire international (FMI), introduisent leurs programmes d'ajustement structurels (PAS). Les africains sont repris en main. Depuis lors, les pays sont assignés à assumer le service de la dette publique de l'Etat. Soit dit au passage, la dette africaine était de 60 milliards de dollar en 1980. Elle s'est multipliée par 3 points 4 (3.4) et a atteint le volume faramineux de 206 milliards en l'an 2000. L'encours actuel est de 229 milliards de dollar en 2005. En clair, les Africains ont payé trois fois plus



**Research Unit of Common Pool Alternative
Unité de Recherche Alternative des Communs**



Rue de Lausanne 59 - 1202 Genève -
www.africacommons.org – info@africacommons.org
 Tél : +4122-7317120 – Mob : (+4179)/7345024

l'équivalent de la dette de 1980 et sont endettés quatre fois plus ! Qui parmi les acteurs locaux, a jamais vu la moindre trace des emprunts octroyés à l'Afrique? La dette est une machination, une combinaison plus ou moins astucieuse entre les Etats et leurs alliés étrangers. Comme le malheur n'arrive pas tout seul, la dette a entamé les pouvoirs publics, qui ne peuvent plus jouer efficacement leur rôle de relais assermentés des fées marchandes. Les petites gens des villes et des campagnes se sont recyclés dans des circuits plus viables, dont l'informel, appellation consacrée des experts externes.

Les deux instances officielles nationales et internationales engagent d'autorité, leurs restructurations sans vraiment apporter de réponses concrètes et immédiates aux problèmes des communautés. Les formalisations qu'ils annoncent sont plus apparentes que réelles. Les mesures et les actions initiées sont également sans commune mesure avec les représentations autochtones du bien commun et du bien vivre ensemble. C'est le cas des mesures de suppressions tous azimuts de la dette, ainsi que des structures bilatérales et multilatérales et des institutions à caractère continental (Union africaine) et régional (CEDEAO, UMOA, UDEAC, SADEC, etc.) qui n'intègrent pas les préoccupations du plus grand nombre de gens. Les sphères officiellement promues apparaissent comme des mondes à part entière et entièrement à part. Les destinataires ne se reconnaissent pas dans les interventions gouvernementales qu'ils décrivent comme des lieux où l'on bafoue les us et coutumes et où l'on brade le patrimoine à tout point de vue.

Manifestement, les africains sub-sahariens vivent dans des sociétés duales où stratégies modernistes et structures autochtones s'excluent réciproquement ou cohabitent sans vraiment se rencontrer. Nous poursuivrons cette ébauche de lecture dans un prochain article.

Joe-Kodzo Homezo,
Geneva, 4th November 2005



**Research Unit of Common Pool Alternative
Unité de Recherche Alternative des Communs**



Rue de Lausanne 59 - 1202 Genève -
www.africacommons.org – info@africacommons.org
Tél : +4122-7317120 – Mob : (+4179)/7345024